



A.A.P.P.M.A DE PFAFFENHOFFEN ET ENVIRONS
REGLEMENT INTERNE POUR L'ANNEE 2024

La fermeture préfectorale et la taille des poissons sont à respecter dans tous les cours d'eaux de l'association ainsi que dans le bras mort de la Moder (Niedermodern).

La pêche de nuit est interdite sur l'ensemble des lots de pêche de l'AAPPMA

1. **ROTHBACH : première catégorie ainsi que le canal de décharge**
 - ✓ Lot ouvert selon ouverture préfectorale du 9 mars au 15 septembre 2024 inclus.
2. **LA MODER : en réciprocité Du pont SNCF jusqu'au RHIN :**
 - ✓ Ouverture toute l'année.
 - ✓ Il conviendra de respecter la réglementation générale de la loi de la pêche en vigueur.
 - ✓ A voir selon l'urne.
3. **POUR LES LOTS DE PFAFFENHOFFEN : (font partie de l'urne)**
 - ✓ L'étang deux clefs et la Sandcueth ne font pas partis du lot de pêche de Pfaffenhoffen.
 - ✓ (Frontière Obermodern jusqu'au pont SNCF)
 - ✓ Ouverture 30 minutes avant levé du soleil.
4. **L'ETANG << VAL DE MODER >> : SANDCUETH (NE FAIT PAS PARTIS DE L'URNE)**
 - ✓ L'étang du SANDCUETH sera ouvert du 9 mars au 31 décembre 2024.
 - ✓ Ouverture du carnassier le 1 novembre 2024 seulement les dimanches et jours férié.
 - ✓ 1 canne à brochet ou carpe et une au blanc.
 - ✓ A cet étang est autorisé à pêcher seulement les membres porteur de la carte de pêche de PFAFFENHOFFEN et Environs.
 - ✓ Aucune pêche n'est autorisée sans filoche
 - ✓ Le tapis de réception sera obligatoire pour les carpes et pêche en no kill, hameçons sans arpillons pour le respect des poissons.
 - ✓ Le conseil d'administration se réserve le droit de fermer s'il y avait un manque d'eau.

REGLEMENTATION GENERALE :

5. **L'ETANG AUX DEUX CLEFS :**
 - ✓ **Ne fais pas partie du lot de pêche de l'AAPPMA de PFAFFENHOFFEN**
 - ✓ Les membres de plus de 65 ans auront le droit de pêcher à l'étang aux deux clefs ; l'autorisation sera donnée par le Comité.
 - ✓ Les carpes sont à remettre obligatoirement dans l'étang ou elles ont été pêchées.
 - ✓ **Le tapis de réception sera obligatoire pour les carpes, hameçons sans arpillons et pêche en no kill.**
 - ✓ Dans l'étang aux deux clefs est autorisé, à partir du 1 octobre une ligne aux carnassiers et une aux coups.
 - ✓ Les membres ainsi que les personnes accompagnatrices sont tenu de respecter la propreté des lieux de pêche et d'emporter leurs déchets.
 - ✓ Le conseil d'administration se réserve le droit d'effectuer des modifications, celles-ci seront affichées à l'étang aux deux clefs.
 - ✓ Nos pêches semi-nocturne auront lieu le samedi 1 juin 2024 et le samedi 14 septembre 2024 avec restauration tartes flambées et grillades.

6. TAILLES ET LIMITES DE PRISES :

Avec un maximum de 6 poissons en étang pour ces 4 espèces.

Poissons	Taille	Nombre de prises par jour
Truites	25cm	6 en étang et 6 en rivière
Tanches	30cm	1 en étang
Brochets	65cm	1 en étang
Sandres	60cm	1 en étang

À remettre à l'eau tous poisson en gestation.



7. TRAVAUX :

- ✓ Nos journées de travaux sont le 23 mars ,13 avril et le 27 avril 2024 de 8h à 16h avec repas de midi offert ;
- ✓ Toutes ces dates seront encore dans les DNA et sur Facebook (AAPPMA PFAFFENHOFFEN)
- ✓ Les journées de travaux finies : les interdictions de pêche seront levées pour les participants à la journée. Les autres seront priés d'attendre le lendemain.

8. Divers :

- ✓ Une nouveauté pour 2024 : ouverture tous les dimanches de 7h à 11h30 à partir du 7 avril 2024 au prix de 8€ (Ouverture des portes 15 mn avant)
- ✓ Une immersion de truite sera faite.
- ✓ Naturellement les personnes de 65 ans et plus en possessions de la carte de pêche de PFAFFENHOFFEN et Environs auront l'accès de pêche gratuit.
- ✓ Le comité se réserve le droit de changement en cas de modifications.
- ✓ En cas de location de l'étang ainsi que l'abri de pêche, l'étang restera fermé et vous serez informé de ce changement.
- ✓

9. Mise à disposition de l'étang et de l'abri de pêche

- ✓ Mise à disposition de l'étang avec la salle au prix de 350.00€ + immersion
- ✓ Mise à disposition de la salle seule avec nettoyage à votre charge au prix de 300.00€
- ✓ Une caution vous sera demandé dès la réservation 350.00€

NUMERO UTILES :

Président : Carlos FERREIRA 06-28-23-03-14

Trésorier : Remy SCHLUPP 06-41-76-36-12

Secrétaire : Bernadette FROELIGER-ALLENBACH : 06-76-49-68-35

Garde pêche : Jean- Marc RICK 06-05-18-05-55

Tout contrevenant au présent règlement sera sanctionné

BONNE PÊCHE A TOUS.